

Soutenance de mémoire - *orientation géographie* - de

Madame Roxanne Jacobi

Le rapport des villes à leur fleuve : le cas de Québec et du Saint-Laurent.

B.1.38, vendredi 21 septembre à 16h15.

Directeur de mémoire : Laurent Matthey

Experte : Sophie Marchand

Résumé

Depuis les années 1980-1990 se perçoit un mouvement généralisé de villes d'Europe, d'Amérique et même d'Asie à renouer avec des fleuves longtemps utilisés comme dépotoirs et rendus difficiles d'accès par la présence de routes et d'industries sur leurs rives.

Cette étude, qui contribue à la compréhension des relations entre villes et fleuves, porte spécifiquement sur la ville de Québec et le Saint-Laurent et plus précisément sur la première phase de la promenade Samuel-De Champlain. Le cas de Québec est intéressant par plusieurs aspects : légalement, les rives ne sont pas publiques au Canada et la présence à Québec de nombreuses propriétés portuaires en bordure fluviale pénalise l'accessibilité du fleuve. De plus, la baignade est interdite dans le Saint-Laurent depuis les années 1970 en raison de la qualité de l'eau pas toujours satisfaisante. La ville a cependant profité des festivités de son 400^e anniversaire en 2008 pour « redonner le fleuve aux Québécois », par le réaménagement de plusieurs portions du territoire fluvial.

Tout au long de cette recherche est suivi le processus allant des orientations générales d'urbanisme liées au fleuve jusqu'à la réalisation d'un aménagement précis en passant par son élaboration. Par une explicitation du système d'acteurs, des éléments controversés et de la gestion de ceux-ci, il est question de voir de quelles manières le fleuve est mobilisé et valorisé selon les intérêts de chacun et de saisir les éléments rentrant en ligne de compte dans l'aménagement fluvial.

En parallèle d'une analyse documentaire et d'un travail d'observation, les discours de plusieurs interlocuteurs ont été confrontés afin de mettre en lumière les controverses et permettre une réflexion sur la manière de gérer les aménagements à l'avenir. Les éléments controversés entourant la promenade sont notamment liés à sa localisation, à ses coûts, aux activités de contact avec l'eau et au profil socioéconomique des usagers. Ils révèlent que si tous les acteurs s'entendent sur le principe de « redonner le fleuve aux Québécois », la signification donnée à celui-ci diffère d'un acteur à l'autre et, par conséquent, la façon d'atteindre cet objectif n'est clairement pas appréhendée de la même manière par tous.